

## TEXTE DU COMMUNIQUÉ FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle du 11 au 14 décembre sous la présidence de M. Gaetano Martino, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, et a pris des décisions qui renforceront la coopération au sein de l'Alliance dans les domaines militaire et non militaire.

2. Au cours de la réunion qui vient de s'achever, les ministres ont tiré la leçon des divergences qui ont pu séparer dans le passé la politique des États membres. Ils y ont vu une confirmation de la nécessité pour tous les alliés de développer la pratique de la consultation et de la coopération dans le domaine politique. Ils ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble dans l'unité et l'amitié, à la réalisation des objectifs de l'OTAN et de renforcer sous tous ses aspects l'Alliance atlantique, facteur indispensable de la paix et de la sécurité.

3. Estimant qu'elles constituaient un pas important dans la voie du développement de l'OTAN dans le domaine non militaire, le Conseil a approuvé les recommandations contenues dans le rapport du Comité des Trois. Le Conseil a ainsi approuvé l'institution de consultations à la fois plus larges et plus approfondies sur les questions politiques entre les pays membres de l'Alliance. Le Conseil a également approuvé les dispositions visant à faciliter le règlement de différends entre les pays membres et a adopté des mesures tendant à renforcer l'organisation interne de l'OTAN et à accroître la coopération des pays membres dans certains domaines économiques et culturels. Ce rapport a été publié par le Comité des Trois.

4. Le Conseil a passé en revue la situation internationale, en procédant à une discussion franche sur les problèmes auxquels doit faire face l'Alliance atlantique. Au cours de ce débat, les ministres, ayant constaté la concordance générale de leurs opinions, ont décidé d'en faire préciser les détails par des consultations au sein du Conseil dans les prochains mois.

5. La menace à la sécurité de la zone OTAN concerne au premier chef l'Alliance atlantique. Le Conseil a discuté du danger que la pénétration soviétique dans le Moyen-Orient pourrait présenter pour l'OTAN en raison du fait que la sécurité, la stabilité et le bien-être de cette région sont indispensables au maintien de la paix mondiale. Le Conseil a décidé de surveiller constamment et de très près l'évolution de la situation dans cette région.

6. Les membres du Conseil ont souligné en particulier la nécessité de dégager rapidement le canal de Suez conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 2 novembre 1956. Les ministres ont en outre marqué qu'il est urgent d'entreprendre aussitôt que possible, par l'entremise des Nations Unies, des négociations tendant à rétablir la pleine liberté de navigation sur le canal, et de mener ces négociations à bien aussi rapidement que possible. Le Conseil a souscrit, comme base d'un règlement durable de la question, aux six principes formulés le 13 octobre par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Les ministres ont également reconnu l'urgente nécessité d'aboutir par l'entremise des Nations Unies, à un règlement politique permanent entre Israël et les États arabes comportant une solution équitable du problème des réfugiés arabes. La nécessité d'une aide adéquate au développement économique de cette région a été reconnue.

7. Les membres du Conseil ont suivi l'évolution des événements de Hongrie avec émotion et indignation. La répression brutale déchaînée contre l'héroïque peuple hongrois par les Soviets est en contradiction absolue avec